EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 /403

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE D'UN LOGEMENT COMMUNAL SIS 24 RUE DE SOISY BATIMENT A 1er ETAGE GAUCHE A EAUBONNE

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026-022 du 28 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;

CONSIDÉRANT que remplit les conditions nécessaires pour l'occupation du logement communal sis 24 Rue de Soisy, bâtiment A, 1er étage gauche à Eaubonne.

DECIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE avec l une convention d'occupation précaire et révocable de l'appartement de type F3 d'une superficie de 64,30 m², sis 24 Rue de Soisy, bâtiment A, 1er étage gauche à Eaubonne ;

ARTICLE 2 : D'AJOUTER que cette occupation prendra effet du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027, moyennant une redevance mensuelle de 358.70 € et une avance de charges mensuelle d'un montant de 20 € pour la consommation d'eau ;

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Argenteuil et ampliations en seront adressées à Madame la Trésorière Principale du Service de Gestion Comptable d'Ermont et à

Eaubonne, le 18 NOV. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 18/11/2026
Publiée le : 18/11/2026
Exécutoire le : 18/11/2026
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Valérie POULIQUEN	Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
Karima BENTOUT	Lylian SÉNÉCHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

MAIRIE D'EAUBONNE VAL D'OISE

Marie-José BEAULANDE

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261118-DEC2026-403-AU
Date de réception préfecture : 18/11/2026